



## Réunion du Conseil d'Administration du Mercredi 16 avril 2025 à 18h00

21 avril 2025

Membres	Présence	
LAFONT Patrick	X	Président
FONTQUERNI Antoine	X	Vice-Président - Arbitre
LACOSTE LAGRANGE Patrick	X	Trésorier
MASES FAUSSIÉ Michèle	X	Déléguée Développement
BOULARD Thierry	Absent excusé	Administrateur - Arbitre
DARBO Pierre	X	Administrateur - Arbitre
QUEINNEC Françoise	X	Administrateur
DESLANDES Yves	X	Administrateur
LEGROS André	Absent excusé pouvoir à Antoine Fontquerni	Administrateur
NAUDOT René	X	Administrateur
DUCOUT Jacques	X	Administrateur
REITER Geneviève	X	Secrétaire

## Rappel de l'ordre du jour

Local : décision concernant l'insonorisation...

Création d'un planning des tâches pour le fonctionnement du club

Point sur les événements festifs (dîners, apéritifs, animations à thème...)

Surveillance de l'école de Bridge

Appel à candidature pour la fonction de délégué développement

Point comptable

Questions diverses

## Local : décision concernant l'insonorisation

L'isolation acoustique devrait être réalisée pour septembre dans les deux salles, principalement dans la plus petite, la grande a déjà été insonorisée ; cette décision d'investissement ayant un caractère prioritaire.

Nous devons prendre une décision en CA après les différentes études qui sont au nombre de trois :

- Un devis remis par Thierry Boulard
- L'entreprise Biasini. Devis en cours. Selon Pierre Lacoste Lagrange, l'artisan semble compétent, il a pris des mesures et photos et va sans doute revenir avec un spécialiste pour donner les bonnes préconisations.
- Un spécialiste installé rue Croix-de-Seguey donne aussi des prestations en matière d'acoustique incitant Antoine et René à aller le consulter.

## Création d'un planning des tâches - Fonctionnement du club

1. Qui fait quoi ?

2. Préparation des donnes

Cette tâche, sous la responsabilité de Patrick Lafont, chef responsable, va être acquittée désormais par trois personnes seulement : Antoine Fontquerni, Patrick Lafont et Geneviève Reiter. Elle sera possible avec une piqûre de rappel de la préparation des donnes assortie d'une formation pour le lancement des tournois et d'un support écrit, demandé à Eric Bourgeaux, contre paiement.

3. Planning des arbitres

Il existe désormais sous la forme d'un groupe Whatsapp *Arbitres BBC EDL* pour les échanges entre les arbitres, sous la responsabilité d'Antoine.

Rappels au sujet des arbitres

- Les arbitres sont exemptés du paiement des tickets.
- Un arbitre rémunéré peut être sollicité si besoin.

4. Gestion de la caisse, tenue du calendrier

Elle sera assurée à l'aide de la mise en place d'un récent groupe Whatsapp nommé *Gestionnaires de caisse* pour une permanence avec six personnes :

Yves Deslandes, Françoise Queinnec, Pierre Lacoste Lagrange, Patrick Lafont, Michèle Mases Faussier et Jacques Ducout nommé Administrateur. Assortie d'un calendrier établi, les initiales des personnes concernées y figureront.

## Point sur les événements festifs

Un point sera fait le 24 avril après le tournoi sur le calendrier des festivités à venir :

- Tournoi de Pâques doté ?
- Mardi 20 mai : apéritif durant lequel tout le monde amène.
- Lundi 26 mai : apéritif du mois offert par le club.
- Mardi 17 juin soit le troisième mardi exceptionnellement en raison des fêtes de pentecôte : Repas saison paella commandé chez Myam's paella sur la base de 40 personnes avec un seul plateau pour un coût de 417,50€. Inscription à l'avance avec diffusion aux membres. cf Geneviève avec un formulaire pour une demande de paiement de 15€.
- 26 juin dernier tournoi Apéritif au club offert par le club.

## Surveillance Ecole de bridge

### Convention

La surveillance de l'école de bridge au club doit exister pour Carole, notre maître - assistant, travailleur indépendant, car un contrôle Urssaf peut se poser au club à tout moment pour savoir s'il est en conformité avec les réglementations sociales.

Nous décidons d'une convention d'utilisation de mise à disposition, local et logistique pour tous les formateurs afin de respecter la législation.

Il est d'usage de ne pas intervenir dans le travail des formateurs aidants puisqu'ils sont autonomes et sans lien de subordination. En contrepartie, ils nous reversent 3 euros par personne moyennant quoi le club s'engage à ne pas prendre d'autres formateurs.

Un entretien doit avoir lieu entre Patrick Lafont, Pierre Lacoste Lagrange et les formateurs.

## Appel à candidature pour le poste de délégué au développement

Cet appel est devenu nécessaire pour prendre la suite de Patrick Lafont qui tenait le poste avant sa présidence.

Le poste à pourvoir se définit comme un responsable communication promotion du club en relation avec le Forum des associations, les journées portes ouvertes du club pour la fonction de responsable de développement.

Michèle Mases Faussier s'est proposée oralement pour tenir le poste et a été acceptée.

## FINANCES

### Point comptable

(cf tableaux envoyés par mail)

L'ensemble des tableaux Excel a été mis à la disposition par mail quelques jours avant la réunion pour que les membres du CA aient à leur disposition l'ensemble des documents comptables.

#### 1. Arrêt des comptes à mars 2025

Il s'avère qu'à fin mars nous sommes à 58% de l'année et à 70% des temps d'ouverture du club.

#### 2. Budget prévisionnel 2025

Le résultat prévisionnel initial de 10900€ est rectifié à 5900€.

Les produits baissent de 4100€

- Vente de tickets passe de 32000€ à 29000€
- Cours de 3800€ à 4500€
- Repas de 4000€ à 1200€
- Les cotisations de 10600€ à 11050€

Les charges augmentent de 880€

- Achat de repas passe de 3000€ à 2000€
- Eau non prévue initialement 300€ Nous n'avons pas encore de facture.
- Electricité passe de 1600€ à 2000€ nous avons des prélèvements mais pas de factures.
- Les salaires passent de 1700€ à 2300€

- Les imprévus passent de 1200€ à 600€.

## Trésorerie

- Notre trésorerie est saine puisque notre capacité de financement devrait augmenter de 5000€ diminuée des investissements éventuels.  
Elle sera de  $28600+5000=33500$ €.
- Selon notre Trésorier, nous ne pouvons recourir à l'emprunt ou à un compte exploitant. Il semble judicieux de disposer d'une réserve d'un an d'activité soit 41000€. A minima d'un an de charges fixes : 22000€ ce que nous avons largement. (+11500€).

## Les tickets

Ils sont vendus aux adhérents 4,50€ pour un nombre de 6500 tickets par an. S'ils baissaient de 0,50 €, le trésorier estime que cette décision de revoir à la baisse le PV nous enlèverait 3250€ de recettes. Les tickets sont inférieurs en termes d'investissements à l'isolation, machine à distribuer, ordinateurs ; une baisse de cotisation préjudiciable, d'autant que nous devrions perdre quelques adhérents.

Ramassage :

Toujours assuré par Martine Burthe, il peut être remplacé par l'arbitre du jour. Le ramassage des tickets pourrait être facilité par une liste d'adhérents avec leurs statuts, affichée au club ; idée suggérée par Pierre Darbo, pour gérer les invités et les hors club.

## Questions diverses

Organisation du bureau :

L'aménagement de la salle des arbitres sera fait par Geneviève qui va remettre de l'ordre en vidant l'armoire jaune, et autres affaires et donner un accès facile à tous les documents afin de pouvoir les consulter.

Prochain conseil d'administration :

Sa date fixée au 11 juin ou 18 juin à 10H00, son lieu est proposé chez Michèle Mases Faussier, suivi d'un déjeuner où Antoine amène la viande pour plancha.

Il remettra à l'Ordre du Jour le calendrier de l'année pour livret.

Dates de fermeture/réouverture du club :

Elles sont fixées le 26 juin 2025 et le 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Tous les points ayant été évoqués, le conseil prend fin.

Le Président

Patrick Lafont

La secrétaire

Geneviève Reiter